

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 28 juillet 2021

NOTRE DAME DU BON CONSEIL - FIN DE L'OPERATION DE SECURISATION ET DE MISE A L'ABRI

L'évacuation et la mise à l'abri des personnes occupant illégalement les bâtiments de l'ancien collège de Notre Dame du Bon Conseil rue Louis Préaubert à Nantes est terminée.

Toutes les personnes présentes sur le site se sont vues proposer une mise à l'abri. 59 personnes ont été prises en charge par le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et le SAMU social sous la coordination de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités afin d'assurer une mise à l'abri adaptée à chaque situation (notamment en termes de besoin d'hébergement). Parmi ces 59 personnes, on pouvait dénombrer 6 familles dont 21 enfants et 28 personnes isolées.

Cette opération de sécurisation a mobilisé des agents du SIAO, du SAMU social, de la DDETS et de la préfecture, des agents de police étaient présents pour veiller au bon déroulement de l'évacuation.

Le propriétaire a également mobilisé un prestataire afin de sécuriser le site et d'éviter toute nouvelle intrusion ou occupation illégale.

Cette évacuation a été menée à la demande du propriétaire, la Fondation de la providence et fait suite à la décision de justice rendue par le Tribunal Judiciaire de Nantes (ordonnance en référé du 28 novembre 2019).

Le préfet de la région Pays de la Loire, préfet du département de la Loire-Atlantique, salue tous les intervenants mobilisés ce matin pour avoir mené cette opération d'exécution d'une décision de justice dans le calme et avec professionnalisme.